



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



## Décision relative à la demande d'ajout d'un nouveau nom commercial d'une matière fertilisante

---

*Vu le code rural et de la pêche maritime, notamment le chapitre V du titre V du livre II des parties législative et réglementaire,*

*Vu la demande d'ajout d'un nouveau nom commercial à la matière fertilisante **CONIDIS***

*de la société                      AGRONUTRITION SAS*

*enregistrée sous le              n° 2025-0610*

La mise sur le marché de la matière fertilisante désignée ci-dessus **est autorisée** en France pour les noms précisés dans la présente décision.

La présente décision s'applique sans préjudice des autres dispositions applicables.

*Le nouveau nom commercial ajouté par la présente décision est le nom TRICHOSTIM.*

**RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE**Liberté  
Égalité  
Fraternité

Informations générales	
Noms du produit	CONIDIS REVIVAL TRICHOMAX TRICHOSTIM
Type de produit	Produit de référence
Catégorie du produit	Produit simple
Titulaire	AGRONUTRITION SAS PARC ACTIVESTRE 3 Avenue de l'Orchidée 31390 CARBONNE France
Classe - Type	Préparation fongique - Poudre à base de <i>Trichoderma harzianum</i> souche ATB-THM-308 Additif agronomique dans le cadre de la norme NF U44-204 autorisé pour un usage en mélange avec des engrais minéraux, organiques ou organo-minéraux conformes aux normes NF U42-001, NF U42-002-1, NF U42-002-2, NF U42-003-1, NF U42-003-2, NF U42-004 ou au règlement (CE) n° 2003/2003 - Poudre à base de <i>Trichoderma harzianum</i> souche ATB-THM-308 Additif agronomique dans le cadre de la norme NF U44-551 autorisé pour un usage en mélange avec des supports de culture (terreaux) conformes à la norme NF U44-551 - Poudre à base de <i>Trichoderma harzianum</i> souche ATB-THM-308
Etat physique	Solide
Numéro d'intrant	987-2021.01
Numéro d'AMM	1220086

L'échéance de validité de la présente décision correspond à celle de l'autorisation du produit.

La présente décision peut être retirée ou modifiée si des éléments le justifient.

A Maisons-Alfort, le 17/03/2025

Pour le directeur général et par délégation  
Le directeur des autorisations  
de mise sur le marché

DocuSigned by:  
*Bertrand BITAUD*  
33BC435FF8C6444...